

SERVICES ORIENTATION SOCIAL ET SANTE

ORIENTATION

Las conseillère d'orientation psychologue, Madame LEONARD, rattachée au C.I.O. de Vernon tient des permanences régulières au collège. Son objectif de travail est d'aider les élèves à réaliser leur projet scolaire et professionnel. Dans ce cadre, elle intervient de différentes manières : entretiens individuels avec les élèves et leurs familles, actions collectives dans les classes (questionnaires d'intérêt, de personnalité, ateliers d'orientation, séances d'information).

Membre de l'équipe éducative, elle peut participer à des réunions (conseils de classe, information en direction des parents ...) et aux diverses commissions concernant l'orientation des élèves (appel, affectation). Afin d'apporter une aide personnalisée à l'élève, elle peut réaliser des bilans psychologiques. Pour prendre rendez-vous avec un C.O.P. les élèves doivent s'adresser au C.P.E.

SOCIAL

Madame VILAIN, assistante sociale, assure régulièrement des permanences au collège pour les élèves. Elle est également à la disposition des enseignants. Le Fonds Social Collégien permet d'aider les élèves en difficultés financières pour les paiements de la demi-pension, ainsi que pour les sorties pédagogiques et voyages.

SANTE

Madame GUY, infirmière, est présente au Collège les lundis, et vendredis. En fin de récréation ou aux interclasses, l'élève doit d'abord se rendre dans sa classe puis demander au professeur l'autorisation ECRITE d'aller à l'infirmerie. Tout élève qui revient de l'infirmerie doit présenter un billet ou son carnet de correspondance signé de l'infirmière.

L'urgence justifiant d'aller à l'infirmerie est laissée à l'appréciation du professeur. L'infirmière note l'heure d'arrivée et de départ de l'élève. L'élève devra se munir de son carnet de correspondance qu'il présentera signé par l'infirmière à son retour.

En l'absence de l'infirmière, les élèves sont adressés selon les mêmes modalités auprès de l'agent d'accueil à la loge du collège.